UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À RIMOUSKI RAPPORT SYNTHÈSE DU PROCESSUS D'ÉVALUATION BACCALAURÉAT EN GÉOGRAPHIE - 7756 Juin 2015 Bureau du doyen des études de premier cycle

Introduction

Le présent document est une présentation synthétique, comme le prévoit la *Politique* d'évaluation périodique des programmes de l'UQAR, du processus d'évaluation du programme de baccalauréat en géographie (7756).

La diffusion des résultats de l'évaluation de ce programme sur le site Web de l'université permet de mettre à la disposition des citoyennes, des citoyens ainsi que des futures étudiantes et des futurs étudiants l'information pertinente quant à ce processus et à la qualité du programme évalué. Ce qui permet également de répondre aux exigences de la *Politique des établissements universitaires du Québec relative à l'évaluation périodique des programmes existants* de la Conférence des recteurs et des principaux des universités du Québec (CREPUQ).

Processus d'évaluation

La Commission des études, lors de sa réunion du 7 juin 2011, approuvait l'évaluation du programme de baccalauréat en géographie (résolution CE-469-5621). Le Conseil de module du Module de géographie a procédé à la nomination d'un comité d'autoévaluation lors d'une réunion tenue le 4 octobre 2011 (GEO-174-125).

Le rapport d'autoévaluation a été déposé au Bureau du doyen des études de premier cycle le 9 décembre 2013. Par la suite, les experts externes ont fait une visite à l'UQAR le 1^{er} avril 2014 et leur rapport a été déposé le 30 juin suivant. Le Comité institutionnel d'évaluation par les pairs travaillant alors sur le dossier d'évaluation des programmes de baccalauréat en génie, le dossier d'évaluation du programme de géographie lui a été remis après le dépôt du rapport sur les programmes de génie, soit le 22 septembre 2014. Le rapport du comité a été déposé au Bureau du doyen le 20 décembre 2014. Par la suite, les rapports des experts et du Comité institutionnel d'évaluation par les pairs ont été remis au Conseil de module du Module de géographie et au Département de biologie, chimie et géographie pour obtenir leur avis. L'assemblée départementale a donné un avis favorable aux rapports qui lui ont été soumis lors d'une réunion tenue le 14 janvier 2015. Le conseil de module, pour sa part, a donné un avis sur les rapports le 20 janvier 2015.

Selon l'échéancier type de la *Politique d'évaluation périodique des programmes*, 18 mois séparent le début de l'autoévaluation et le moment où le doyen dépose le dossier d'évaluation de programme à la Commission des études. Comme le dossier d'évaluation a été présenté à la Commission des études du mois de février 2015, le processus d'évaluation a duré 40 mois; soit un dépassement de 22 mois par rapport à ce que prévoit la politique. Cependant, si nous considérons les quatre mois entre le dépôt du rapport d'autoévaluation au Bureau du doyen des études de premier cycle et la visite des experts externes à l'UQAR, les trois mois entre la visite des experts externes et le dépôt de leur rapport et les trois mois entre le dépôt du rapport des experts et le début du travail du Comité institutionnel d'évaluation par les pairs, nous pouvons facilement retrancher une dizaine de mois qui ont été perdus en « moment d'attente ». Il est difficile de ne pas avoir de telles périodes de « flottement » dans un processus qui se déroule sur plusieurs trimestres, même si elles

peuvent être plus ou moins longues pour chaque évaluation. De plus, dans le cas présent, ajoutons que le rapport d'autoévaluation ayant été déposé à la fin du trimestre de l'automne, il y a également eu une autre période de « flottement » entre le moment du dépôt et celui de l'organisation de la visite des experts.

Historique des programmes¹

1972-2000

La Figure 1 présente l'évolution des composantes du programme de baccalauréat pour la période 1972-2000 dont les grandes lignes sont décrites ici. Des changements ont été apportés à la fois dans les concentrations et dans les orientations. Les concentrations permettent un approfondissement des connaissances dans l'une des composantes de la géographie que sont la géographie humaine ou la géographie physique; le milieu universitaire utilisait à l'époque l'expression « cheminement » pour décrire ces profils de formation. Les orientations assuraient une formation bidisciplinaire. Elles étaient constituées de vingt cours de géographie (60 crédits) auxquels s'ajoutaient dix cours d'une même discipline ou d'un même champ d'études (30 crédits), complémentaires à la géographie, pour assurer une formation qui donnait accès au premier grade universitaire.

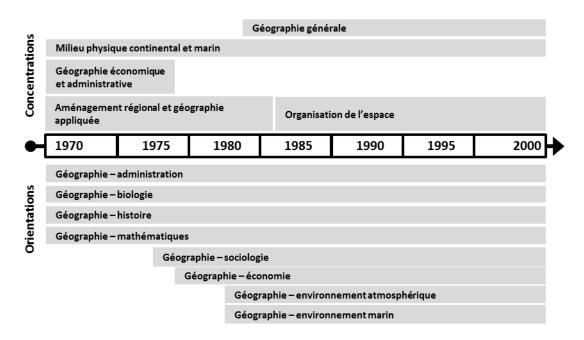


Figure 1. Évolution du programme de baccalauréat en géographie pour la période 1972-2000.

L'UQAR a commencé la mise en place du programme de géographie en 1970. À l'époque on envisageait de donner seulement une majeure en complément à une mineure en histoire. Les deux disciplines, considérées uniquement pour leurs valeurs culturelles étaient intégrées

¹ Le texte de cette partie est un extrait du document *Rapport d'évaluation du programme de baccalauréat en géographie de l'Université du Québec à Rimouski*, remis par le comité d'autoévaluation au Module de géographie, novembre 2013, pages 10 à 13. Il a subi une petite modification pour les fins de cette synthèse.

dans le même module au sein du département des lettres et sciences humaines. Les deux premiers cours ont été donnés à l'été 1970 à des enseignants inscrits à temps partiel. À l'automne 1970, une première cohorte d'une quinzaine d'étudiants fit son entrée à temps plein. [...] En dépit d'une forte opposition de la plupart des départements de géographie du Québec, l'UQAR obtint en 1972 l'autorisation de donner un baccalauréat en géographie.

À son ouverture en 1972, le programme offrait trois concentrations: Aménagement régional et géographie appliquée, Géographie économique et administrative et Milieu physique continental et marin. En 1976, la concentration Géographie économique et administrative est retirée du programme. En 1981, une concentration générale est ajoutée et la concentration Aménagement régional et géographie appliquée devient la concentration Organisation de l'espace. La concentration Milieu physique continental et marin a existé durant toute la période 1972-2000. En 1986, elle s'est notamment enrichie par l'ajout des cours : Approche géomorphologique des versants : formes et processus, Géomorphologie appliquée, Laboratoire de géographie physique, Géographie physique des océans, Stage de recherche sur le terrain en géomorphologie et Stage d'initiation à la cartographie géomorphologique.

À son ouverture également, le programme offrait quatre orientations : Géographie – administration, Géographie – biologie, Géographie – histoire et Géographie – mathématiques. En 1975, une cinquième orientation est ajoutée (Géographie – sociologie) et une sixième en 1977 (Géographie – économie).

Pendant cette période, le programme est modifié pour mieux répondre aux besoins de formation de l'effectif étudiant et de la population étudiante potentielle. À ces modifications, qui concernent l'économie générale du programme, s'ajoutent celles en lien avec la structure (nombre de cours obligatoires et nombre de cours optionnels) et celles relatives à la description des cours.

Parmi l'ensemble des modifications apportées au programme de baccalauréat en géographie, deux sont plus importantes. En 1981, une modification majeure assure la révision de l'ensemble du programme : reformulation des objectifs, création de deux orientations (Géographie – environnement atmosphérique et Géographie – environnement marin), révision de la description de tous les cours en géographie, à l'exception de celle du cours GEO 101 78 Initiation à la cartographie. En 1994, une mise à jour importante du programme est faite pour tenir compte des développements dans les champs de la télédétection, des systèmes d'information géographique, de la cartographie assistée par ordinateur et de la géographie humaine.

La modification de 1981 a été apportée dans le cadre d'un processus complet d'évaluation et de révision du programme. Cependant, c'est en 1983 que l'UQAR adopte officiellement sa première *Politique d'évaluation des programmes de premier cycle* (C2-D52) laquelle est remplacée, en 1993, par la *Politique d'évaluation périodique des programmes* (C2-D11).

L'année 1994 marque l'implantation du programme de baccalauréat en enseignement secondaire. Ce programme assure, en plus de la formation psychopédagogique, une

formation dans deux disciplines. Il comprend une concentration principale (13 cours) et une concentration complémentaire (9 cours). La géographie est au nombre des dix disciplines offertes, avec la biologie, la chimie, l'économie, l'éducation morale, le français, l'histoire, l'informatique, les mathématiques et les sciences religieuses. Les cours des concentrations principales et complémentaires en géographie sont puisés à même les cours du programme de baccalauréat en géographie.

2000-2012

La Figure 2 présente les éléments marquant de l'évolution du programme pour la période 2000-2012. Les grandes lignes sont décrites ici et les liens vers les résolutions respectives adoptées pour signifier les modifications proposées se trouvent dans le Tableau 1. Onze modifications au programme ont nécessité des approbations de la Commission des études, mais quatre modifications plus significatives ont été apportées au programme durant cette période.

La première modification majeure marque le début de la période 2000-2012. Cette modification est réalisée à la suite du processus d'évaluation du programme de baccalauréat de géographie (résolution CE-333-3240). La modification majeure comprend : (1) le changement de nom de deux concentrations, l'ajout de deux nouvelles concentrations, le retrait d'une concentration ainsi que de toutes les orientations; (2) l'augmentation du nombre de cours du tronc commun (10 à 16); (3) le retrait d'une cinquantaine de cours du programme, la modification ou mise à jour de 27 cours et la création de 16 nouveaux cours; (4) la création d'une majeure en géographie; (5) une modification à la mineure en géographie; (6) une reformulation des objectifs; et (7) une restructuration du plan de formation. Cette modification majeure entre en vigueur au trimestre de l'automne 2002.

La deuxième modification significative a eu lieu en 2005. Cette modification comprend : (1) le retrait d'une trentaine de cours du programme, la modification ou mise à jour d'une dizaine de cours et la création d'une quinzaine de cours; (2) le changement du nom d'une concentration; et (3) des changements dans les plans de formation du baccalauréat, de la majeure et de la mineure en géographie. Entre autres changements, on retrouve maintenant une formule de trois cours de stage commun ainsi que le cours d'été MOBILUQ qui renforcent et structurent l'originalité du programme de géographie de l'UQAR en ce qui a trait aux cours sur le terrain et aux cours en relation avec la gestion intégrée de l'environnement. Pour ce qui est des changements dans les plans de formation, ils sont à deux niveaux. D'abord, le plan de formation fut modifié pour pérenniser l'offre de cours annuel plutôt que d'avoir plusieurs cours dont l'offre pouvait être aux deux voire aux trois ans. Ensuite, le plan de formation fut modifié pour inclure un plus grand nombre de cours avec laboratoires.

La troisième modification majeure a été réalisée en 2009. Cette modification comprend : (1) la modification ou mise à jour d'une trentaine de cours et la création de deux cours; (2) le changement du nom d'une concentration (Écogéographie) et la création d'une cinquième concentration (Biogéochimie environnementale) ouverte aux étudiants des programmes de baccalauréat de chimie et de biologie; et (3) des changements dans les plans de formation du

baccalauréat en géographie. Le nouveau nom de concentration et la nouvelle concentration se veulent le reflet des contenus des concentrations ainsi que du développement de thématiques de recherche et d'enseignement en lien avec le Département de biologie, chimie et géographie.

La dernière modification majeure survient en 2012. Cette modification comprend: (1) la création de cinq cours en lien avec les risques naturels; (2) le changement du nom d'une concentration (*Environnement*, géomorphologie et risques naturels - EGRN); et (3) des changements dans les plans de formation du baccalauréat en géographie. Ces modifications répondent à un besoin de formation criant sur la compréhension et la gestion des risques naturels au Québec, au Canada et ailleurs dans le monde. Elles sont aussi le reflet de l'expertise développée ces dernières années par les membres de la section, aussi bien du corps professoral que du personnel de soutien. Ces développements renforcent encore l'originalité du programme de Géographie à l'UQAR et structurent les efforts de la section pour être leader dans la formation de personnel hautement qualifié dans la connaissance, la compréhension et la gestion des risques naturels.

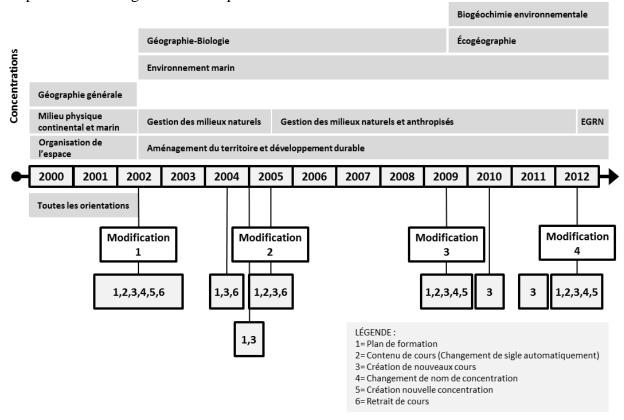


Figure 2. Évolution du programme de baccalauréat en géographie pour la période 2000-2012.

Tableau 1. Modifications apportées au programme et no. de résolutions UQAR/Module.

DATE	# RÉSOLUTION	# RÉSOLUTION	MODIFICATION APPORTÉE						
	UQAR	MODULE	1	2	3	4	5	6	
06-nov-01	CE-369-3753	GEO-133-73 (GEO-103-1)							
11-juin-02	CE-377-3872	GEO-137-75 (GEO-105-1)							
		GEO-137-76 (GEO-105-2)							
09-mars-04	CE394-4179	GEO-143-85 (GEO-108-1)							
		GEO-143-86 (GEO-108-2)							
		GEO-146-89 (GEO-109-3)							
		GEO-146-90 (GEO-109-4)		-					
07-déc-04	CE-401-4321	GEO-148-91							
		GEO-149-93							
12-avr-05	CE-405-4397	GEO-151-95		_					
03-mai-05	CE-406-4421	GEO-151-95							
07-avr-09	CE-447-5190	GEO-161-107							
		GEO-161-108							
		GEO-161-109							
		GEO-161-110		='					
07-sept-10	CE-460-5441	GEO-169-117							
05-avr-11	CE-467-5561	GEO-172-122							
06-déc-11	CE-473-5677	GEO-174-126		_					
17-janv-12	CE-474-5691	GEO-175-128							
	1= Plan de formation	9		Change					
	2= Contenu de cours (Changement de sigle) 3= Création de nouveaux cours			5= Création nouvelle concentration 6= Retrait de cours					

Autoévaluation

Le comité d'autoévaluation était composé de six personnes, comprenant trois professeurs (une femme et deux hommes), un étudiant du programme, une personne chargée de cours et une personne représentante du milieu socio-économique.

Le rapport a été élaboré à partir des données statistiques fournies par la Direction du recensement étudiant et de la recherche institutionnelle de l'Université du Québec; données qui couvrent l'ensemble des paramètres concernant les étudiantes et les étudiants sur une période de 10 ans. En plus de ces données, une enquête par questionnaire a été menée auprès des diplômées et des diplômées des 10 dernières années, des étudiantes et des étudiants inscrits au programme, des professeures et des professeurs et personnes chargées de cours qui enseignent dans le programme.

Dans le cadre de l'enquête, 44 questionnaires ont été envoyés à des étudiantes et des étudiants de 2^e et 3^e années du baccalauréat et 22 questionnaires remplis ont été retournés, pour un taux de réponses de 50%. Pour les diplômées et les diplômés, 107 questionnaires ont été envoyés et 37 ont été retournés remplis ; le taux de réponses est de 34%. Quant aux professeures et professeurs et personnes chargées de cours, 37 questionnaires leur ont été envoyés et 16 ont été remplis et retournés, pour un taux de réponses de 43,24%.

Les principaux constats²

Les rapports produits dans le cadre de cette évaluation de programme sont d'excellente qualité et conformes à ce que l'on attend d'un tel exercice. Le comité d'autoévaluation, les experts externes et le Comité institutionnel d'évaluation par les pairs ont rempli leur mandat tel qu'il est stipulé dans la *Politique d'évaluation périodique des programmes* de l'UQAR. Les rapports déposés au Bureau du doyen des études de premier cycle dressent un tableau exhaustif de la situation du programme et permettent de nous faire une idée claire sur sa qualité et sa pertinence scientifique et sociale. Il faut également souligner l'excellente qualité de ces rapports.

Nous attirons l'attention de façon particulière sur l'analyse approfondie des questionnaires envoyés aux diplômées et aux diplômés ainsi qu'aux étudiantes et aux étudiants. Celle-ci permet de bien décortiquer l'évaluation du programme faite par ces dernières et ces dernières et de montrer les aspects qui sont perçus plus négativement, bien que dans l'ensemble la satisfaction envers le programme soit très élevée.

Le mandat, tel que stipulé dans la *Politique d'évaluation périodique des programmes* de l'UQAR, a été respecté et le Conseil de module du Module de géographie pourra procéder à la révision de son programme en ayant des balises claires pour ce faire. Bien sûr, certains aspects de cette révision pourront demander plus de temps pour se réaliser.

Quelques remarques sur le programme

On constate que le programme de baccalauréat en géographie a été modifié de façon substantielle depuis les dix dernières années et qu'il est continuellement mis à jour pour tenir compte du développement de la géographie. Le corps professoral a également été renouvelé presqu'au complet. Un « virage terrain » a été réalisé et c'est ce qui a permis au programme de se doter d'une « personnalité », laquelle s'affirme davantage avec la mise en place d'une concentration *Environnement, géomorphologie et risques naturels* en 2012. Cependant, comme nous le verrons plus loin et comme on peut le déduire du rapport des experts externes, du travail reste à faire pour mieux définir cette « personnalité » et faire une place à la géographie humaine.

La lecture des rapports nous apprend également que la formation offerte au baccalauréat en géographie est d'excellente qualité. C'est ce qui ressort de l'évaluation des étudiantes et des étudiants comme celle des diplômées et des diplômés et les experts externes vont dans le même sens. Cependant, nous retiendrons trois aspects sur lesquels le comité de révision devra prendre des décisions.

Selon les experts externes, il faudrait clarifier les objectifs du programme afin de donner une orientation plus précise à la formation offerte à l'UQAR. Le Comité institutionnel d'évaluation par les pairs fait sienne cette position. Les membres du corps professoral de

² Le texte de cette partie est extrait de l'*Avis du doyen des études de premier cycle*, déposé à la Commission des études lors du dépôt du dossier d'évaluation du programme de baccalauréat en géographie. Il a été quelque peu remanié pour les fins de cette synthèse.

géographie sont invités à réfléchir à la pertinence de cette proposition. Le second point concerne le questionnement quant au nombre élevé de concentrations; on demande si l'on doit maintenir l'une d'entre elles et de revoir le contenu d'une autre qui est jugé insatisfaisant. Le troisième aspect concerne la place de la géographie humaine dans le programme; le comité des experts propose des pistes de réflexion sur cette dimension du programme, entre autres la création d'un axe en géoarchéologie du patrimoine; les membres du comité de révision sont invités à prendre en considération cette proposition.

L'effectif étudiant

Du côté des inscriptions, on constate qu'il y a une légère augmentation de la moyenne des inscriptions entre la période 2001-2007 et 2007-2013; ce qui est encourageant pour l'avenir du programme. Par ailleurs, il faut souligner l'augmentation du taux de diplomation qui est significative; en effet, entre la période de 2001-2004 et 2004-2009, la moyenne de diplômés passe de 8 à 15, c'est presque le double.

Concernant l'effectif étudiant, il faut également souligner que si les étudiantes et les étudiants du programme viennent principalement de la région du Bas-Saint-Laurent, il y a un pourcentage important qui provient de l'extérieur de la « région naturelle » de l'UQAR, entre autres de Montréal et de la Montérégie. Le programme est donc attractif pour les étudiantes et les étudiantes de l'ensemble du Québec et il faut tabler là-dessus pour augmenter le recrutement.

Les ressources professorales

Du côté des ressources professorales, on remarque que dans les dix dernières années, il a été renouvelé à 75 %. Ce sont des professeures et des professeurs relativement jeunes qui, selon les experts externes, sont « dévoués à leur institution, que ce soit à titre d'administrateur, d'enseignant ou de chercheur. » L'engagement des professeurs en recherche est également considéré comme un atout pour l'enseignement au baccalauréat en géographie et leur expertise est reconnue.

La question de la géographie humaine se repose dans le cadre des ressources professorales puisque l'on considère qu'un seul professeur directement associé à cette dimension du programme est insuffisant; les experts externes font référence à une disproportion dans les champs de compétence des professeurs entre ces deux dimensions disciplinaires. On propose donc de se doter d'une nouvelle ou d'un nouveau professeur dans le domaine de la géographie humaine.

Les ressources dédiées au programme

Les ressources dédiées au programme de baccalauréat en géographie sont de grande qualité et suffisantes pour que le programme atteigne ses objectifs de formation de premier cycle. Nous noterons que l'on considère l'équipe de professionnels associés au programme comme

³ Rapport conjoint des experts externes, 30 juin 2014, page 8.

étant très bien qualifiée et qu'elle offre un soutien apprécié des étudiantes et des étudiants ainsi qu'un encadrement de qualité.

Quant aux laboratoires d'enseignement et de recherche, ils offrent un environnement propice à l'apprentissage et permet aux étudiantes et aux étudiants d'avoir accès à un matériel leur permettant de se familiariser avec les outils de travail d'un géographe. De plus, l'UQAR dispose d'une cartothèque moderne qui répond aux besoins des étudiantes et des étudiants.

En ce qui concerne la bibliothèque, elle possède tous les documents pertinents pour le programme et répond aux exigences scientifiques de la discipline.

Recommandations

Chacun des rapports déposés au Bureau du doyen des études de premier cycle proposait une série de recommandations pour la révision des programmes évalués. Voici ces recommandations.

RECOMMANDATIONS DU COMITÉ D'AUTOÉVALUATION⁴

LE COMITÉ D'AUTOÉVALUATION

Le comité d'autoévaluation a regroupé les **16 recommandations** sous quatre grands thèmes, soit 1) programme de formation; 2) fonctionnement du module; 3) ressources et 4) recrutement. Elles sont présentées ici de manière synthétisée.

PROGRAMME DE FORMATION

Recommandation 1

Maintenir les concentrations Aménagement du territoire et développement durable (ATDD), Environnement, géomorphologie et risques naturels (EGRN), Écogéographie et Environnement marin.

Recommandation 2

Réfléchir quant au maintien de la concentration Biogéochimie environnementale.

Recommandation 3

Examiner le contenu de la concentration en ATDD, car cette concentration rencontre des insatisfactions.

Recommandation 4

Réfléchir au petit nombre de cours dans le tronc commun en géographie.

⁴ L'ensemble des recommandations est extrait du rapport du comité institutionnel d'évaluation par les pairs, lequel les reprend des rapports d'autoévaluation et des experts externes.

Recommandation 5

Analyser les contenus de cours pour éviter notamment les redondances.

Recommandation 6

Considérer l'offre de cours actuelle comme un niveau minimal pour assurer la formation de géographes.

Recommandation 7

Poursuivre des efforts dans l'intégration d'éléments épistémologiques liés à la géographie.

Recommandation 8

Identifier les améliorations possibles dans la formation pour la préparation au monde du travail.

FONCTIONNEMENT DU MODULE

Recommandation 9

Mettre en place une stratégie de communication pour informer les étudiants et chargés de cours des décisions prises (par exemple, en conseil de module).

Recommandation 10

Poursuivre les efforts de mise à jour de la page web et accroître la diffusion des possibilités d'emploi.

Recommandation 11

Augmenter la participation des professeurs en enseignement au premier cycle.

Recommandation 12

Mieux diffuser l'offre des cours lors des périodes critiques d'inscriptions.

Recommandation 13

Poursuivre les efforts dans les sorties de terrain des cours-stages et écoles d'été.

RESSOURCES

Recommandation 14

Embaucher une ressource professorale en géographie humaine et remplacer le poste de professeur prenant sa retraite.

RECRUTEMENT

Recommandation 15

Revoir les stratégies de recrutement.

Recommandation 16

Utiliser le rapport d'autoévaluation pour promouvoir le programme, considérant les taux de satisfaction exprimés.

LE COMITÉ DES EXPERTS EXTERNES

Le programme de baccalauréat en géographie est jugé d'excellente qualité et l'équipe pédagogique compétente. Les principales recommandations du comité d'experts concernent la définition des objectifs du programme et le comité d'experts propose un certain nombre de pistes. À cet égard, le comité suggère à l'UQAR d'entreprendre d'abord une réflexion menant à l'élaboration d'une position claire quant à la place accordée de la géographie humaine.

LE COMITÉ INSTITUTIONNEL D'ÉVALUATION PAR LES PAIRS

Le comité d'évaluation par les pairs ne peut qu'être d'accord avec les recommandations visant à améliorer le programme de baccalauréat de géographie avancées par le comité d'autoévaluation. Par ailleurs, le comité est préoccupé par la faiblesse du taux de rétention qui contraste avec le pouvoir d'attraction du programme. À cet égard, le comité fait sienne la recommandation du comité d'évaluation par les experts qui suggère à l'UQAR d'éliminer le flou dans la description des objectifs en clarifiant la position de la géographie humaine dans le programme. Pour ce faire, deux avenues sont envisageables. D'une part, si l'on souhaite conserver à la géographie humaine le statut d'auxiliaire qu'elle semble occuper actuellement par rapport à la géographie physique, il faut que la description du programme en fasse état. Cela pourrait certes avoir pour effet de réduire le potentiel attractif du programme, mais le taux de rétention pourrait augmenter d'autant, et cela n'est pas négligeable. En effet, le comité est d'avis que chaque fois qu'un étudiant quitte un programme de l'UQAR parce que ce dernier ne correspond pas à ce que l'étudiant pouvait s'attendre eu égard à sa description, l'image de l'UQAR s'en trouve quelque peu égratignée au passage. Or une telle situation n'est pas souhaitable lorsque l'on considère qu'une bonne partie des programmes à l'UQAR aurait besoin de voir le recrutement se bonifier pour s'assurer d'une pérennité et que le succès de celui-ci est tributaire du rayonnement de l'UOAR. D'autre part, si l'on veut tirer profit du pouvoir d'attraction du programme de géographie actuel, et même rendre celui-ci encore plus attractif, il faudrait réserver à la géographie humaine une plus grande part et surtout lui fournir les ressources nécessaires à son épanouissement et à l'atteinte des objectifs du programme. Pour toutes ces raisons, il apparaît au comité d'évaluation par les pairs que le programme de géographie — dont l'excellence n'est pas mise en doute ici, ni celle de l'équipe en place d'ailleurs — est arrivé à un tournant de son histoire et que les décisions de maintenant auront une incidence majeure sur son développement subséquent. Il s'agit donc pour l'UQAR, nous semble-t-il, d'actualiser la vision institutionnelle de la géographie.

Conclusion

Le doyen des études de premier cycle a recommandé que le Conseil de module du Module de géographie crée un comité de révision des programmes, composé de professeures et de professeurs, d'une personne chargée de cours et d'étudiants, ayant le mandat de proposer un plan de révision pour mettre en œuvre les recommandations contenues dans les différents rapports d'évaluation. Cela, en sachant que certaines d'entre elles pourront être actualisées rapidement alors que d'autres pourront faire partie d'un plan de révision à moyen terme : c'est le cas de la réflexion sur la pertinence et la réorganisation des concentrations et la réflexion sur les objectifs.

Résolution de la Commission des études

Après analyse du dossier d'évaluation du programme, la Commission des études a résolu :

- De recevoir le dossier d'évaluation du programme de baccalauréat en géographie;
- D'inviter le Conseil de module de géographie à procéder à la révision du programme de baccalauréat en géographie, en tenant compte des rapports d'évaluation et de l'avis du doyen des études de premier cycle;
- D'inviter le Conseil de module de géographie à présenter le dossier de révision du programme de baccalauréat en géographie à la Commission des études au cours du trimestre d'hiver 2016.

Une partie de la révision du programme a été faite et le dossier de révision a été déposé à la réunion de mars de la Commission des études et le programme a été révisé en partie. Les objectifs n'ont pas été modifiés et la modification pour intégrer davantage la géographie humaine n'a pas été faite.